



Journalisme

Ces normes approuvées par le ministère des Collèges et Universités mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé de l'Ontario pour le programme postsecondaire Journalisme (code MFCU 62006) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Ministère des Collèges et Universités
Janvier 2025

Remerciements

Le Ministère des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation
- du personnel enseignant et des gestionnaires du programme Journalisme pour leur contribution à ce projet
- de Suzanne Daoust, la chargée de projet qui a dirigé la consultation en français
- et de Noor Kabani, le chargé de projet qui a dirigé la consultation en anglais

Table des matières

Introduction	4
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	4
Les normes	4
Les normes de programme	5
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	5
L'élaboration des normes de programme	5
La mise à jour des normes	6
La spécificité francophone	6
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	7
Préambule	7
Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	9
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	10
Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	17
Contexte	17
Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	17
Application et Mise en œuvre	18
La formation générale	21
Exigences	21
But	21
Thèmes	22

Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Journalisme offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé (code MFCU 62006).

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du Ministère des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres:

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#);
- les résultats d'apprentissage [relatifs à l'employabilité](#);
- les exigences de la [formation générale](#).

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le Ministère des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Journalisme ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le Ministère des Collèges et Universités.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé du programme « Journalisme » doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les treize résultats d'apprentissage sous-mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

Les journalistes sont des professionnels qui s'opposent à la désinformation et à la fausse information. Ils s'engagent en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion pour que tous les membres d'une société puissent s'exprimer et être dûment représentés. Les journalistes s'engagent à produire des récits convaincants et précis qui sont susceptibles de conduire au changement. De solides compétences en matière de rédaction, de vérification des faits, de recherche et de pensée critique, ainsi que la capacité de capter et d'utiliser le son et l'image sont quelques-uns des outils essentiels de leur métier.

Le journalisme au niveau du diplôme permet aux étudiants de développer les compétences essentielles, les connaissances, l'éthique et l'état d'esprit professionnel requis pour travailler dans les médias, et d'appliquer ces compétences transférables et en forte demande au journalisme ou à d'autres domaines connexes (tels que le marketing, les relations publiques, les communications, les médias sociaux et la publicité). Grâce à une formation pratique à l'utilisation d'une variété d'outils et de pratiques de production ainsi que des plateformes multimédias, les diplômés développent une expertise en matière de reportage, d'écriture, de production, de développement et de distribution de contenu. Les diplômés acquièrent une connaissance de la législation, des normes et de l'éthique professionnelle applicables. Les diplômés développent également des compétences entrepreneuriales pour le travail indépendant, le travail à la pige et les opportunités d'affaires.

Les partenariats au sein de l'industrie peuvent offrir des possibilités de stages sur le terrain, d'apprentissage intégré au travail et/ou d'échanges d'études à l'étranger. Les expériences éducatives peuvent comprendre, entre autres, la production de magazines et de revues, de sites web, de balados, de contenus radiophoniques et télévisuels. Les diplômés peuvent également faire partie d'équipes éditoriales et travailler dans des salles de rédaction.

Les journalistes travaillent pour une variété de médias multiplateformes qui distribuent du contenu. Les possibilités d'emploi comprennent des postes à temps plein, à temps partiel ou occasionnels en salle de rédaction ou en production dans des organismes de presse de petite ou grande taille, des possibilités de travail à la pige ou indépendant

et/ou des postes dans des domaines liés aux médias tels que la création de contenu, les médias sociaux, le marketing, les communications et les relations publiques.

Les responsabilités d'un journaliste peuvent inclure la recherche et la collecte d'informations pour un public local, national ou international, la présentation d'idées d'articles, la rédaction et la production de contenu pour une variété de débouchés sur des sujets tels que les sports et les jeux, la vérité et la réconciliation, les changements climatiques, les arts et spectacles, la santé et le style de vie, la politique et les événements communautaires.

Les diplômés en journalisme reconnaissent l'importance de la formation continue et de l'adaptation aux nouvelles technologies.

Note :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Journalisme (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. évaluer les informations recueillies auprès de diverses sources afin de garantir l'exactitude et la qualité du contenu produit.
2. suivre les indicateurs et vérifier les analyses de la participation du public pour résumer, contextualiser et publier le contenu.
3. proposer des idées et développer du contenu pour différentes plateformes médiatiques en utilisant des compétences avancées en matière de narration et des principes journalistiques pour proposer des sujets d'actualité et générer une couverture médiatique.
4. collaborer et servir de mentor dans la création et l'adaptation de contenus multimédias afin de cultiver l'échange de connaissances et la responsabilité professionnelle.
5. effectuer toutes les tâches assignées dans le respect de la législation sur les médias ainsi que des normes, des principes et le code déontologique du journalisme.
6. utiliser une approche équitable, diversifiée, inclusive, juste et culturellement consciente pour collecter et synthétiser les informations journalistiques.
7. développer ses compétences en affaires/en entrepreneuriat dans les secteurs liés aux médias afin de favoriser son épanouissement professionnel.

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. Évaluer les informations recueillies auprès de diverses sources afin de garantir l'exactitude et la qualité du contenu produit.

Éléments de performance

- a. Identifier, localiser et contacter des sources pertinentes pour le reportage en utilisant différents modes de communication.
- b. Recueillir et évaluer des faits complets et adaptés au contexte à partir de sources actuelles et archivées de qualité, fiables et diversifiées.
- c. Utiliser une variété d'outils numériques, de médias sociaux et de techniques de recherche pour localiser, recueillir et archiver des informations.
- d. Développer et maintenir des bases de données de sources crédibles tout en respectant les pratiques professionnelles en matière de citation et de confidentialité, le cas échéant.
- e. Appliquer des compétences techniques pour enregistrer des informations verbalement et visuellement de manière objective et professionnelle.
- f. Analyser une variété de sources de données afin d'identifier les sujets d'actualité et de valider l'exactitude du contenu.
- g. Analyser, reconnaître et distinguer les informations crédibles, les fausses informations et la désinformation dans les sources recueillies.
- h. Séparer les opinions des faits en utilisant les techniques de vérification, de contextualisation, de corroboration et de lecture latérale.
- i. Identifier, valider et vérifier les faits en contrôlant les informations recueillies auprès des sources primaires et du contenu produit.
- j. Examiner et vérifier l'exactitude et la viabilité éthique du contenu créé à l'aide des outils d'intelligence artificielle disponibles et d'autres technologies émergentes.

2. Suivre les indicateurs et vérifier les analyses de la participation du public pour résumer, contextualiser et publier le contenu.

Éléments de performance

- a. Suivre et examiner les données analytiques afin d'identifier des tendances ou des modèles significatifs pour améliorer la participation du public.
- b. Évaluer des idées d'articles reflétant les valeurs de l'information et les intérêts du public.
- c. Développer des compétences en matière d'observation efficace, d'interprétation objectivement sceptique, et d'attention aux détails.
- d. Mesurer le succès du contenu et la participation du public à l'aide d'outils facilement accessibles.
- e. Reconnaître les liens entre les événements passés et actuels tout en évaluant les enjeux locaux, nationaux et mondiaux.
- f. Utiliser des outils de mesure pour créer et éditer des contenus journalistiques qui respectent les directives du Guide de rédaction de la presse canadienne et les règles d'écriture.
- g. Faire preuve de compétence dans l'utilisation de la grammaire, de la syntaxe et des règles linguistiques dans l'écriture et la révision lors de la synthèse et de la publication de contenus.
- h. Suivre un style d'édition et d'écriture éthique en décrivant et en reflétant avec précision l'intention de la source et en fournissant un contexte approprié.
- i. Évaluer les réactions du public pour réviser et adapter le matériel en vue de la publication et de la production.
- j. Utiliser des indicateurs pour démontrer le succès du contenu publié et donner la priorité aux directives éditoriales.

3. Proposer des idées et développer du contenu pour différentes plateformes médiatiques en utilisant des compétences avancées en matière de narration et des principes journalistiques pour proposer des sujets d'actualité et générer une couverture médiatique.

Éléments de performance

- a. Reconnaître l'à-propos de l'histoire la plus digne d'intérêt pour développer le contenu en suivant la pyramide inversée et/ou d'autres structures de narration.
- b. Distinguer et appliquer des compétences/outils avancés de rédaction et de présentation pour une variété de publics et de formats multiplateformes.
- c. Recueillir des informations pour présenter des idées qui combinent une narration efficace avec des perspectives pertinentes et uniques.
- d. Classer et organiser l'information afin d'encadrer le récit destiné à la rédaction de reportages et à la production.
- e. Développer un référentiel d'abrévés ratés et réussis pour exercer une pratique réflexive.
- f. Utiliser une variété d'images et de sons pour développer un contenu captivant.
- g. Établir le lien entre le contenu actuel et le contexte passé des récits pour assurer une représentation holistique.
- h. Développer et créer du contenu en respectant les éléments essentiels de la structure de l'histoire, adaptés à la plateforme.
- i. Utiliser des compétences avancées en matière de narration pour créer des présentations pertinentes et concises afin de captiver l'intérêt.
- j. Identifier les lacunes afin de rédiger des récits convaincants qui génèrent une couverture médiatique.

4. Collaborer et servir de mentor dans la création et l'adaptation de contenus multimédias afin de cultiver l'échange de connaissances et la responsabilité professionnelle.

Éléments de performance

- a. Partager et échanger des connaissances et du matériel pour produire et adapter le contenu.
- b. Sélectionner et utiliser les technologies et les outils actuels pour collaborer et produire des récits efficaces.
- c. Démontrer sa compétence dans l'utilisation et l'enseignement des équipements audio, vidéo, photo et d'éclairage, ainsi que des logiciels de montage, de production et de distribution pour un contenu adapté à la plateforme.
- d. Appliquer les techniques de présentation pour travailler en journalisme, individuellement et avec d'autres.
- e. Développer et pratiquer ses compétences verbales et d'écoute active en faisant preuve d'empathie et d'intégrité dans les groupes.
- f. Développer et mettre en pratique ses compétences écrites en matière de communication professionnelle et de prise de notes précises.
- g. Appliquer des techniques de gestion du temps efficaces pour répondre aux besoins de la situation et respecter les délais individuels et collectifs qui s'y rapportent.
- h. Mettre en œuvre ses compétences en matière de leadership tout en encadrant des pairs dans la production de récits.
- i. Mesurer la qualité et l'impact du contenu produit en combinant les compétences et les ressources partagées par les membres de l'équipe.
- j. Réfléchir à l'efficacité du mentorat grâce à des rétroactions régulières et à des objectifs adaptés aux diverses réalités.

5. Effectuer toutes les tâches assignées dans le respect de la législation sur les médias ainsi que des normes, des principes et le code déontologique du journalisme.

Éléments de performance

- a. Collecter tous les contenus dans le respect des normes éthiques et des codes de conduite canadiens en matière de journalisme.
- b. Comprendre et appliquer les principes de l'utilisation légale et des limites du droit d'auteur dans la création de contenu.
- c. Démontrer la compréhension des normes et protocoles liés aux technologies actuelles de communication sociale et de contenu généré.
- d. Produire des contenus conformément à la loi sur les médias et dans le respect des normes d'éthique et du code de déontologie du journalisme au Canada.
- e. Appliquer la connaissance des lignes directrices juridiques et éthiques nationales et internationales liées aux médias à tous les travaux qui lui sont confiés.
- f. Distinguer les droits des restrictions juridiques qui s'appliquent aux journalistes au Canada comme à l'étranger.

6. Utiliser une approche équitable, diversifiée, inclusive, juste et culturellement consciente pour collecter et synthétiser les informations journalistiques.

Éléments de performance

- a. Décrire les mesures prises pour recueillir les informations de manière juste et équitable.
- b. Identifier, décrire et reconnaître les préjugés idéologiques, inconscients et personnels lors de la collecte d'informations.
- c. Analyser et traiter les différentes opinions, les préjugés et les influences dans le développement d'une histoire.
- d. Décrire les différentes perspectives et les éléments de diversité et d'inclusion reflétés dans le contenu journalistique.
- e. Recueillir, évaluer et produire des contenus en utilisant une approche qui tient compte des sensibilités culturelles.
- f. Faire preuve d'un jugement critique sur l'actualité pour déterminer la sélection et la priorité des sujets.
- g. Reconnaître le rôle des expériences vécues dans la narration.

7. Développer ses compétences en affaires/en entrepreneuriat dans les secteurs liés aux médias afin de favoriser son épanouissement professionnel.

Éléments de performance

- a. Examiner la vaste gamme de choix de carrières dans les industries liées aux médias pour mettre en pratique ses compétences en journalisme.
- b. Créer et maintenir un portfolio professionnel reflétant le travail indépendant et collaboratif.
- c. Développer des stratégies qui permettent de s'adapter, de pivoter et de faire face aux défis associés au journalisme.
- d. Développer des compétences en matière de travail à la pige, de réseautage et d'image de marque afin de promouvoir le travail autonome/indépendant.
- e. Identifier les nombreuses opportunités de mentorat et s'y engager.
- f. Identifier les possibilités de développement professionnel et s'y engager.
- g. Faire preuve de littératie financière en production journalistique et en gestion d'entreprise.
- h. Examiner les concepts de durabilité et viabilité dans les pratiques journalistiques.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Journalisme doivent démontrer qu'elles ont atteint tous [les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle](#), [les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité](#) ainsi que les exigences de [la formation générale](#).

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants.

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

Domaines : La communication

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Lecture
- Écriture
- Communication orale
- Écoute
- Présentation d'informations
- Interprétation visuelle de documents

Résultats d'apprentissage :

1. Communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire.
2. Répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace.
3. Communiquer oralement et par écrit en anglais.

Domaines : Les mathématiques

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques
- Analyse et utilisation de données numériques
- Conceptualisation

Résultats d'apprentissage :

1. exécuter des opérations mathématiques avec précision.

Domaines : La pensée critique et la résolution des problèmes

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Interprétation
- Analyse
- Évaluation
- Inférence
- Explication
- Autorégulation
- Pensée créative et innovatrice

Résultats d'apprentissage :

1. Appliquer une approche systématique de résolution de problèmes.
2. Utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes.

Domaines : La gestion de l'information

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Cueillette et gestion de l'information
- Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet
- Culture informatique
- Recherche sur Internet

Résultats d'apprentissage :

1. Localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés.
2. Analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses.

Domaines : Les relations interpersonnelles

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Travail en équipe

- Gestion des relations interpersonnelles
- Résolution de conflits
- Leadership
- Réseautage

Résultats d'apprentissage :

1. Respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe.
2. Interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs.
3. Affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique.

Domaines : La gestion personnelle

Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Gestion de soi
- Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité
- Réflexion critique
- Sens des responsabilités

Résultats d'apprentissage :

1. Gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets.
2. Assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Journalisme doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

[Les exigences en matière de formation générale](#) dans les programmes d'études sont précisées dans le [Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère](#) (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

Les arts dans la société

Raison d'être:

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

Le citoyen

Raison d'être:

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

Le social et le culturel

Raison d'être:

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

Croissance personnelle

Raison d'être:

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

La science et la technologie

Raison d'être:

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © 2025, Imprimeur du Roi pour l'Ontario », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le Ministère des Collèges et Universités (MCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le:

Ministère des Collèges et Universités
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
Unité des normes relatives aux programmes
315 rue Front Ouest
15^{ème} étage
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

Cette publication est disponible sur [le site Web du ministère.](#)

© 2025, Imprimeur du Roi pour l'Ontario

978-1-4868-4738-9 PDF